

**MAIRIE DE CARCASSONNE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 29 JANVIER 2026**

N°016

**OBJET :**

**MISES À DISPOSITION GRACIEUSES THÉÂTRE ET  
AUDITORIUM**

Nombre de Conseillers en Exercice : 43	Nombre de Membres Présents : 34	Nombre de Membres Votants : 40	Date de la Convocation : 22 janvier 2026
---	------------------------------------	-----------------------------------	---

L'an deux mille vingt six, le vingt neuf janvier, à quinze heures trente le Conseil Municipal de la Commune de CARCASSONNE, s'est réuni en session Ordinaire Salle René Nelli - 1er étage ancien Hôtel de Ville, sous la présidence de **Monsieur Gérard LARRAT Maire**.

M. BLASQUEZ, Mme LETAO, M. LAREDJ, M. ARIAS, M. BES, Mme GODEFROY, Mme MONTUSSAC, M. FLAMANT,

Mme BARTHES, Mme MIGNOT, M. OLIVIER, Mme DOUTRES, Mme BERNARD, M. FERNANDEZ, M. ZORZETTO, M. LEUBA, Mme GASC, Mme FORTET, Mme GIOVANNETTI, Mme BARDOU, M. GUILLERAY, M. OUDDANE, M. BUSTOS, Mme TRIAY, M. JORDAN, M. ICHE, M. BELMAS, Mme RIVEL, Mme GALBEZ, Mme BOUTALEB, M. CHAMLAL, Mme LARROUX, M. DUTHU

**EXCUSES :** M. AUDIER donne pouvoir à Mme BARDOU, Mme DENUX donne pouvoir à M. LARRAT, M. CAMBON donne pouvoir à M. BUSTOS, Mme LACUBE donne pouvoir à Mme BARTHES, M. MARTY donne pouvoir à Mme BERNARD, M. MONTAGNE donne pouvoir à M. DUTHU conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code General des Collectivités Territoriales.

**ABSENTS :** M. LECINA, Mme JULIEN, Mme KERRINCKX.

Mme Emilie TRIAY est désignée comme Secrétaire de Séance

---

Monsieur Le Président expose :

Dans le cadre de son appui et de son accompagnement aux manifestations d'intérêt général organisées sur la commune par divers organismes et / ou associations, la ville de Carcassonne prévoit les mises à disposition suivantes :

- 10 et 11 février 2026 – IUT de Perpignan Antenne de Carcassonne - (Auditorium Chapelle des Jésuites),
- 12 mai 2026 – Collège Varsovie – (Théâtre Jean-Alary),
- 27 mai 2026 – MJC Section Danse (Théâtre Jean-Alary),
- 1<sup>er</sup> juin 2026 – Collège ALAIN (Théâtre Jean-Alary)

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver les mises à disposition gracieuses susmentionnées ;
- Autoriser Monsieur le Maire à signer et à exécuter tous les actes à intervenir.

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré :

- ADOpte à l'unanimité les propositions ci-dessus énoncées

---

Et ont les membre présents signés après lecture ainsi que Monsieur Le Président.

Pour extrait certifié conforme :

Le Maire,  
Gérard LARRAT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20260129-28812-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/02/2026  
Publication : 05/02/2026